



## Fiche de Données de Sécurité

Classé selon le SIMDUT 2015

### SECTION 1: Identification

#### 1.1. Identificateur du Produit

**Nom Commercial ou Désignation:** 1,10-phénanthroline, 0.3% en méthanol

**Numéro de Produit:** 5523

**Autre Identification des Numéros de Produit:** 5523-32

#### 1.2. Utilisation Recommandée et Restrictions d'Utilisation

Réactif de laboratoire général

#### 1.3. Détails du Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

**Compagnie:** Ricca Chemical Company

**Adresse:** 448 West Fork Drive

Arlington, TX 76012 USA

**Téléphone:** 888-467-4222

#### 1.4. Numéro de Téléphone d'Urgence (24 heures)

CHEMTREC (USA)

800-424-9300

CHEMTREC (International)

1+ 703-527-3887

# Fiche de Données de Sécurité

## SECTION 2: Identification des Dangers

### 2.1. Classification de la Substance ou du Mélange

Pour le texte intégral des Mentions de danger et de mise en garde énumérées ci-dessous, voir la section 16.

| Classe de Danger   | Catégorie   | Mentions   |  |
|--|-------------|------------|--|
|  |             | de Danger: | Conseils de Prudence:  |
| Toxicité Aiguë - Orale   | Catégorie 3 | H301       | P264, P270, P301+P310, P321, P330, P405, P501  |
| Lésions oculaires/ irritation  | Catégorie 2 | H319       | P264, P280, P305+P351+P338, P337+P313  |
| Toxicité pour la reproduction  | Catégorie 1 | H360       | P201, P202, P280, P308+P313, P405, P501  |
| Organes cibles spécifiques/Toxicité systémique suite à une unique exposition | Catégorie 2 | H371       | P260, P264, P270, P308+P311, P405, P501  |
| Liquides inflammables  | Catégorie 2 | H225       | P210, P233, P240, P241, P242, P243, P280, P303+P361+P353, P370+P378, P403+P235, P501 |
| Danger pour le milieu aquatique (aigu)                                       | Catégorie 3 | H402       | P273, P501   |
| Danger pour le milieu aquatique ( chronique)                                 | Catégorie 3 | H412       | P273, P501   |

### 2.2. Éléments d'Étiquetage SGA

#### Pictogrammes



Mot de Signal: **Danger**

#### Mentions de Danger:

| Numéro de Dange | Mention de Danger   |
|-----------------|---|
| H225            | Liquide et vapeurs très inflammables  |
| H301            | Toxique en cas d'ingestion  |
| H319            | Provoque une sévère irritation des yeux   |
| H360            | Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.  |
| H371            | Risque présumé d'effets graves pour les organes.                                |
| H402            | Nocif pour les organismes aquatiques.   |
| H412            | Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme |

## Fiche de Données de Sécurité

### Conseils de Prudence:

| Numéro de Précaution | Déclaration de Précaution  |
|----------------------|--|
| P201                 | Se procurer les instructions avant utilisation.  |
| P202                 | Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.   |
| P210                 | Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles et des flammes nues. Ne pas fumer.   |
| P233                 | Maintenir le récipient fermé de manière étanche.   |
| P240                 | Mise à la terre équipotentielle du récipient et du matériel de réception.  |
| P241                 | Utiliser du matériel antidéflagrant  |
| P242                 | Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.  |
| P243                 | Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.   |
| P260                 | Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols.  |
| P264                 | Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation.  |
| P270                 | Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  |
| P273                 | Éviter le rejet dans l'environnement.  |
| P280                 | Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.  |
| P301+P310            | EN CAS D'INGESTION: Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  |
| P303+P361+P353       | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.  |
| P305+P351+P338       | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| P308+P311            | EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  |
| P308+P313            | EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.   |
| P321                 | Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact. ).  |
| P330                 | Rincer la bouche.  |
| P337+P313            | Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.   |
| P370+P378            | En cas d'incendie: Utiliser un produit chimique sec, mousse ou dioxyde de carbone pour l'extinction.   |
| P403+P235            | Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.  |
| P405                 | Garder sous clef.  |
| P501                 | Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.   |

### 2.4. Dangers non Classés ou Couverts par le SGH

Données non disponibles

## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 3: Composition/Information sur les Composants

#### 3.1. Composants de la Substance ou du Mélange

| Nom Chimique                    | Formule   | Masse Moléculaire | Numero CAS | Poids% |
|---------------------------------|---|-------------------|------------|--------|
| Alcool méthylique               | CH <sub>3</sub> OH  | 32.04 g/mol       | 67-56-1    | 99.63  |
| 1,10-Phénanthroline monohydraté | C <sub>12</sub> H <sub>8</sub> N <sub>2</sub> ·H <sub>2</sub> O | 198.22 g/mol      | 5144-89-8  | 0.38   |

### SECTION 4: Premiers Soins

#### 4.1. Renseignements Généraux sur les Premiers Soins

**Lentilles de Contact:** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Peut provoquer une irritation avec une sensation de brûlure et des picotements et avec des lésions possibles à la cornée et la conjonctive.

**Inhalation:** On ne s'attend pas à ce qu'il ait besoin des premiers soins. Si nécessaire, retirer à l'air frais.

**Contact avec la Peau:** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Donne lieu à un assèchement et des fissures qui peuvent entraîner des infections secondaires et la dermatite. L'absorption cutanée provoque plusieurs des symptômes de l'inhalation.

**Ingestion:** EN CAS D'INGESTION: Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Diluer immédiatement avec de l'eau ou du lait. Provoquer des vomissements. Appelez un médecin.

#### 4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Retardés

Toxique en cas d'ingestion Provoque une sévère irritation des yeux Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque présumé d'effets graves pour les organes. Liquide inflammable. Principalement toxique par ingestion. Ne peut être rendu non toxique. En cas d'ingestion, donner une grande quantité d'eau et provoquer le vomissement. Contacter un médecin. Le contact peut provoquer une sécheresse et des craquelures de la peau. Peut provoquer une irritation des yeux. Laver à l'eau les zones de contact. Peut provoquer une irritation du système respiratoire. CONTACT AVEC LES YEUX: Peut provoquer une irritation avec une sensation de brûlure et des picotements et avec des lésions possibles à la cornée et la conjonctive. CONTACT AVEC LA PEAU: Résulte en un Peut entraîner un assèchement et des fissures qui peuvent mener à des infections secondaires et des dermatites. L'absorption cutanée cause de nombreux symptômes de l'inhalation.

#### 4.3 Attention Médicale ou Traitement Spécial Nécessaire

Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact. ). Irriguez immédiatement avec une grande quantité d'eau pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Retirer à l'air frais. Donner une respiration artificielle si nécessaire. Si la respiration est difficile, dor de l'oxygène. Laver les zones de contact avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Diluer immédiatement avec de l'eau ou du lait. Provoquer des vomissements. Appelez un médecin.



## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 5: Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

#### 5.1 Moyens d'Extinction

En cas d'incendie: Utiliser un produit chimique sec, mousse ou dioxyde de carbone pour l'extinction. Utiliser l'eau pulvérisée, un produit chimique sec, la mousse antialcool, ou du dioxyde de carbone pour éteindre les incendies Approximativementnants. L'eau pulvérisée peut être utilisée pour diluer les déversements en des mélanges non inflammables.

#### 5.2 Dangers Spécifiques Résultant de la Substance ou du Mélange

Liquide et vapeurs très inflammables Risque modéré d'explosion et risque dangereux d'incendie lorsque exposé à la chaleur, les étincelles et les flammes nues. Au-dessus du point d'éclair, les mélanges de vapeur-air sont explosives dans les limites inflammables mentionné ci-dessus. Sensible à la décharge statique.

#### 5.3 Équipement de Protection Spécial pour les Pompiers

Porter une tenue de protection complète et un appareil respiratoire autonome approuvé par le NIOSH avec un masque complet à débit constant ou tout autre mode de pression positive.

### SECTION 6: Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentels

#### 6.1 Précautions Personnelles, Équipement de Protection et Procédures d'Urgence

Mise à la terre équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel antidéflagrant Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

#### 6.2 Méthodes et Matériaux de Nettoyage et de Confinement

Éliminer toutes les sources d'inflammation. Contenir le déversement. Ne pas rincer à l'égout. Absorber avec un matériau inerte approprié (vermiculite, sable sec, etc.) et placer dans un conteneur de déchets chimiques pour une élimination appropriée dans une installation d'élimination des déchets approuvée. Ventiler la zone de déversement. Disposer d'un agent extincteur en cas d'incendie. Utiliser des outils et de l'équipement sans étincelles. Éliminer conformément à la réglementation locale.

### SECTION 7: Manutention et Stockage

#### 7.1 Précautions à Prendre pour une Manipulation sans Danger et des Conditions de Stockage

Garder sous clef. Comme pour tous les produits chimiques, se laver soigneusement les mains après la manipulation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Protéger du gel et des dommages physiques. Entreposer dans un endroit sûr et inflammable, à l'écart de toute source d'inflammation. Les contenants vides peuvent être dangereux puisqu'ils retiennent les résidus de produits.

## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 8: Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle

#### 8.1 Paramètres de Contrôle

| Nom Chimique                | Type de Limite | Pays | Limite d'Exposition  | La Source d'Information  |
|-----------------------------|----------------|------|--|--|
| Alcool méthylique (67-56-1) | TLV-STEL       | USA  | "250 ppm STEL" As Methanol [67-56-1]                                 | ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL) |
| Alcool méthylique (67-56-1) | TWA            | USA  | "200 ppm TWA; 260 mg/m <sup>3</sup> TWA" As Methyl alcohol [67-56-1] | U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)               |
| Alcool méthylique (67-56-1) | TLV-TWA        | USA  | "200 ppm TWA" As Methanol [67-56-1]                                  | ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)      |
| Alcool méthylique (67-56-1) | TWA            | USA  | "200 ppm TWA; 260 mg/m <sup>3</sup> TWA" As Methyl alcohol [67-56-1] | U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)               |
| Alcool méthylique (67-56-1) | TLV-TWA        | USA  | "200 ppm TWA" As Methanol [67-56-1]                                  | ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)      |
| Alcool méthylique (67-56-1) | TLV-STEL       | USA  | "250 ppm STEL" As Methanol [67-56-1]                                 | ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL) |
| Alcool méthylique (67-56-1) | TWA            | USA  | 200 ppm TWA; 260 mg/m <sup>3</sup> TWA                               | U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)               |
| Alcool méthylique (67-56-1) | TLV-TWA        | USA  | 200 ppm TWA  | ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)      |
| Alcool méthylique (67-56-1) | TLV-STEL       | USA  | 250 ppm STEL   | ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL) |
| Alcool méthylique (67-56-1) | TLV-TWA        | USA  | "200 ppm TWA" As Methanol [67-56-1]                                  | ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)      |
| Alcool méthylique (67-56-1) | TLV-STEL       | USA  | "250 ppm STEL" As Methanol [67-56-1]                                 | ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL) |
| Alcool méthylique (67-56-1) | TWA            | USA  | "200 ppm TWA; 260 mg/m <sup>3</sup> TWA" As Methyl alcohol [67-56-1] | U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)               |

#### 8.2. Controles de Exposición

**Contrôles d'Ingénierie:** Un système d'échappement localisé et/ou général est recommandé pour garder l'exposition des employés sous la limite d'exposition atmosphérique.

**Protection Respiratoire:** Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations dans l'air en dessous des limites d'exposition recommandées, il faut porter un respirateur à adduction d'air approuvé.

**Protection de la Peau:** Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Gants résistants aux produits chimiques.



## Fiche de Données de Sécurité

**Protection des Yeux:** Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lunettes de sécurité.

### 8.3 Equipement de Protection Individuelle

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations dans l'air en dessous des limites d'exposition recommandées, il faut porter un respirateur à adduction d'air approuvé. Gants résistants aux produits chimiques. Lunettes de sécurité.

## SECTION 9: Propriétés Physiques et Chimiques

### 9.1 Propriétés Physiques et Chimiques de Base

**Apparence:** Liquide incolore à vert très clair

**État Physique:** liquide

**Odeur:** légère odeur alcoolique

**Seuil d'Odeur:** Données non disponibles

**pH:** Données non disponibles

**Point de Fusion / Congélation:** -98°C

**Point d'Ébullition Initial / Plage:** Approximativement 64.5°C - Approximativement 64.5°C

**Point de Rupture:** 11°C

**Taux d'Évaporation:** 2.1 (acétate de butyle = 1)

**Inflammabilité:** Données non disponibles

**Flammability/Explosive Limits:** Données non disponibles

**La Pression de Vapeur:** 128 hPa @ 20°C

**La Densité de Vapeur:** 1.1

**Densité Relative:** 0.8

**Solubilité:** miscible @ 20°C

**Coefficient de Partage:** -0.77

**La Température d'Auto-Inflammation:** Données non disponibles

**Température de Décomposition:** Données non disponibles

**Viscosité:** Données non disponibles

**Propriétés Explosives:** Données non disponibles

**Propriétés Oxydantes:** Données non disponibles

## SECTION 10: Stabilité et Réactivité

### 10.1. Réactivité et Stabilité Chimique

Données non disponibles Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

## Fiche de Données de Sécurité

### 10.2. Possibilité de Réactions Dangereuses

Données non disponibles

### 10.3. Conditions à Éviter et Matériaux Incompatibles

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles et des flammes nues. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Agents oxydants puissants tels que les Nitrates, les Perchlorates ou l'Acide Sulfurique, la chaleur, les étincelles, la flamme nue. Attaquera certaines formes de plastiques, caoutchouc et revêtements. Peut réagir avec l'aluminium métallique et générer du gaz d'hydrogène.

### 10.4. Produits de Décomposition Dangereux

Ne se produira pas.

## SECTION 11: Données Toxicologiques

### 11.1. Informations sur les Effets Toxicologiques

#### Toxicité Aiguë - Exposition Orale:

Toxique en cas d'ingestion Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. EN CAS D'INGESTION: Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact. ). Rincer la bouche. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

#### Toxicité Aiguë - Exposition Cutanée:

N'est pas applicable.

#### Toxicité Aiguë - Exposition par Inhalation:

N'est pas applicable.

#### Toxicité Aiguë - Autres Informations:

DL50, Oral, Rat : (Méthanol) 5628 mg/kg, détails sur les effets toxiques non déclarés autres que la valeur de la dose létale.

#### Corrosion Cutanée et Irritation:

N'est pas applicable.

#### Dommages Oculaires Graves et Irritation:

Provoque une sévère irritation des yeux Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.

#### Sensibilisation Respiratoire:

N'est pas applicable.

#### Sensibilisation de la Peau:

N'est pas applicable.

#### Mutagénicité des Cellules Germinales:

N'est pas applicable.

#### Cancérogénicité:

N'est pas applicable.





## Fiche de Données de Sécurité

### **Toxicité pour la Reproduction:**

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

### **Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Unique:**

Risque présumé d'effets graves pour les organes. Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

### **Toxicité spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Répétée**

N'est pas applicable.

### **Danger par Aspiration:**

N'est pas applicable.

### **Información Toxicológica Adicional:**

Données non disponibles

## SECTION 12: Données Écologiques

### **12.1. Écotoxicité**

Nocif pour les organismes aquatiques. Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

### **12.2. Persistance et Dégradabilité**

Données non disponibles

### **12.3. Potentiel Bioaccumulatif**

Données non disponibles

### **12.4. Mobilité dans le Sol**

Données non disponibles

### **12.5. Autres Effets Écologiques Indésirables**

Données non disponibles

## SECTION 13: Données sur l'Élimination

### **13.1. Méthodes de Traitement des Déchets**

Données non disponibles

## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 14: Informations Relatives au Transport

#### 14.1. Transport par voie Terrestre - Département des Transports (DOT, États-Unis d'Amérique)

Tailles: 1 L

Numéro des NU: UN1230

Nom d'Expédition: Methanol Solution

Classe de Danger: 3

Groupe d'Emballage: II

Étiquette(s) de Danger:



#### 14.2 Transport Aérien - Association du Transport Aérien International (IATA)

Tailles: 1 L

Numéro des NU: UN1230

Nom d'Expédition: Methanol Solution

Classe de Danger: 3 (6.1)

Groupe d'Emballage: II

Étiquette(s) de Danger:



#### 14.3 Transport de Marchandises Dangereuses (TMD, Canada)

Tailles: 1 L

Numéro des NU: UN1230

Nom d'Expédition: METHANOL SOLUTION

Classe de Danger: 3

Groupe d'Emballage: II

Étiquette(s) de Danger:



## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 15: Informations sur la Réglementation

#### 15.1. Risques liés à l'Administration de la Sécurité et de la Santé au Travail (OSHA)

Non listé.

#### 15.2. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation de Superfund (SARA) 302 Substances Extrêmement Da

Non listé.

#### 15.3. Loi sur les Modifications et Réautorisations de Superfund (SARA) 311/312 Produits Chimique

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): "5000 lb final RQ; 2270 kg final RQ" As Methanol [67-56-1]

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): QR final de 5000 lb; 2270 kg final RQ

#### 15.4. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation du Superfund (SARA) 313 Inventaire des Rejets Toxiqu

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): "1.0 % de minimis concentration" As Methanol [67-56-1]

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): 1,0 % de concentration de minimis

#### 15.5. Liste des Substances du Droit à l'Information du Massachusetts

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): "Present" As Methanol [67-56-1]

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Présent

#### 15.6. Pennsylvanie Droit de Savoir Substances Dangereuses

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): "Environmental hazard" As Methanol [67-56-1]

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): "Present" As Denatured alcohols [RR-00113-8]

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): "Present" As Methanol [67-56-1]

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Danger environnemental

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Présent

#### 15.7. Travailleurs du New Jersey et Composantes du Droit de Savoir de la Communauté

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): "flammable - third degree; teratogen" As Methyl alcohol [67-56-1]

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): "SN 1222 500 lb TPQ" As Methanol [67-56-1]

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): "sn 1222" As Methyl alcohol [67-56-1]

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): inflammable - troisième degré; tératogène

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): sn 1222

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): SN 1222 500 lb TPQ

#### 15.8. Proposition de la Californie 65

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): "developmental toxicity, 3/16/2012" As Methanol [67-56-1]

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): toxicité pour le développement, 3/16/2012

#### 15.9. Liste Intérieure des Substances du Canada / Liste Intérieure des Substances (LIS / NDSL)

1,10-Phénanthroline monohydraté (CAS # 5144-89-8): "Present" As 1,10-Phenanthroline [66-71-7] (DSL)

1,10-Phénanthroline monohydraté (CAS # 5144-89-8): Présent (LIS)

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): "Present" As Alcohols, C1-3 [68475-56-9] (NDSL)

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): "Present" As Methyl alcohol [67-56-1] (DSL)

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Présent (LIS)

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Présent (NDSL)

## Fiche de Données de Sécurité

### 15.10. États-Unis d'Amérique Toxic Substances Control Act (TSCA) Liste

Tous les composants de cette solution sont répertoriés comme actifs dans l'inventaire TSCA ou sont des mélanges (hydrates) d'éléments actifs répertoriés dans l'inventaire TSCA.

1,10-Phénanthroline monohydraté (CAS # 5144-89-8): "Present (ACTIVE)" As 1,10-Phenanthroline [66-71-7]

1,10-Phénanthroline monohydraté (CAS # 5144-89-8): Present (ACTIVE)

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): "Present (ACTIVE)" As Methanol [67-56-1]

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Present (ACTIVE)

### 15.11. Inventaire Européen des Substances Chimiques Commercialisées (EINECS), Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées (ELINCS) et Polymères non Polymérisés (NLP)

1,10-Phénanthroline monohydraté (CAS # 5144-89-8): "200-629-2" As 1,10-Phenanthroline [66-71-7]

1,10-Phénanthroline monohydraté (CAS # 5144-89-8): 200-629-2

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): "200-659-6" As Methanol [67-56-1]

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): 200-659-6

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): 270-649-4

## SECTION 16: Autres Informations

### 16.1. Texte Complet des Mentions de Danger et des Conseils de Prudence

Liquide et vapeurs très inflammables Toxique en cas d'ingestion Provoque une sévère irritation des yeux Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque présumé d'effets graves pour les organes. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles et des flammes nues. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel antidéflagrant Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

EN CAS D'INGESTION: Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact. ). Rincer la bouche. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin. En cas d'incendie: Utiliser un produit chimique sec, mousse ou dioxyde de carbone pour l'extinction.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef.

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

## Fiche de Données de Sécurité

### 16.2. Classes de Danger Diverses

**Classe de Risque de Cancérogénicité au Canada:** N'est pas applicable.

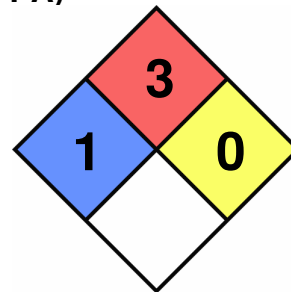
**Dangers Physiques non Classés Autrement (PHNOC):** N'est pas applicable.

**Dangers pour la Santé non Classés Ailleurs (HHNOC):** N'est pas applicable.

**Classe de Danger des Matières Infectieuses Biologiques:** N'est pas applicable.

### 16.3. Classement de la National Fire Protection Association (NFPA)

**Santé:** 1  
**Inflammabilité:** 3  
**Réactivité:** 0  
**Danger Spécial:**



### 16.4. Révision du Document

**Date de la Dernière Révision:** 2025-01-30

## AVERTISSEMENT

Lorsqu'il est manipulé correctement par un personnel qualifié, le produit décrit ici ne présente pas de risque significatif pour la santé ou la sécurité. L'altération de ses caractéristiques par la concentration, l'évaporation, l'addition d'autres substances ou d'autres moyens peut présenter des dangers qui ne sont pas spécifiquement abordés ici et qui doivent être évalués par l'utilisateur. Les informations fournies ici sont considérées comme exactes et représentent les meilleures données actuellement disponibles pour nous. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite et RICCA CHEMICAL COMPANY n'assume aucune responsabilité légale ou responsabilité quelle qu'elle soit résultant de son utilisation.